

Commission des droits de l'homme

35^{ème} Session

Point de l'ordre du jour : La situation en Guinée Équatoriale

Intervention de Cruz Melchor EYA NCHAMA (1)

Mouvement International pour l'Union Fraternelle entre les Races et les Peuples.-

Monsieur le Président,

Je viens d'un pays où la mort, les violations systématiques des droits de l'homme, les camps de concentration, sont une réalité de tous les jours. Ce pays s'appelle la Guinée Équatoriale.

Monsieur le Président,

J'aime beaucoup mon pays, mais malheureusement, mon pays connaît actuellement une des répressions la plus sanglante de son histoire. Lorsque mon pays a obtenu l'indépendance de l'Espagne, le 12 octobre 1968, un mois plus tard, le Président du nouvel État M. Francisco MACIAS NGUEMA a inauguré une politique consistant à arrêter arbitrairement les personnes en vue dont il craignait l'influence, sans les informer des chefs d'accusation retenues contre elles. Par exemple, M. Bonifacio ONDO EDU, ancien Président du Gouvernement, fut arrêté le 30 novembre 1968 et assassiné le 26 mars 1969 ; le 28 décembre 1968 furent arrêtés les députés Mariano MBA MICHA et Antonio NDONG ENGONGA et assassinés un mois plus tard ; la nuit du 4 à 5 mars 1969, M. Atanasio NDONGO MIYONE, ministre des affaires étrangères a été accusé de conspirer contre l'État, il a été tout de suite assassiné. Les personnes qui cherchent à obtenir les renseignements sur ces arrestations arbitraires sont elles-mêmes arrêtées. Ces agissements font partie de la politique de terrorisme officiel de Francisco MACIAS NGUEMA et de la guerre qu'il a livrée à la population tout entière. En vertu de cette politique, la police fasciste s'instruisait n'importe quand chez les suspects et cache ensuite les cadavres des victimes. Les innombrables cas de torture et de détention dont était responsable ce régime ont provoqué un exode massif de la population, dont 25% vit actuellement en exil.

Monsieur le Président,

Pour mettre en œuvre cette politique, Francisco MACIAS NGUEMA a constitué sous son propre contrôle un parti dit Parti National Unique, il a abrogé plusieurs articles de la Constitution et s'est nommé lui-même Président à vie et détenteur du pouvoir suprême. Au total, Francisco MACIAS NGUEMA détient 36 titres officiels. Il ne se passait pas une semaine sans qu'a eu lieu des arrestations arbitraires et des exécutions. Aucune catégorie de la population n'a été épargnée par l'appareil policier répressif. Tout le pays a été transformé en un immense camp de concentration.

Monsieur le Président,

Les mots ne peuvent décrire les prisons du pays. Les prisonniers politiques sont condamnés à mort sans jugement. En 1974, pour ne citer qu'un exemple, les détenus de la prison de Bata ont commencé une grève de la faim, à la suite de laquelle 118 prisonniers politiques ont été fusillés sous le prétexte fallacieux qu'ils constituaient une menace pour la sécurité de l'État. Le 25 décembre de la même année 319 personnes ont été exécutées. Des femmes, des enfants et des vieillards se trouvaient parmi les victimes de ces massacres.

En 1975, un ancien Vice-président de la Guinée Équatoriale Monsieur Edmundo BOSIO DIOKO a été assassiné bien que cet assassinat ait été qualifié de suicide. Depuis 10 ans, tout le pays est soumis à une dictature sanglante qui ne sert les intérêts que d'une équipe fasciste.

Monsieur le Président,

Parmi les victimes, on trouve même des étrangers. Ce fut le cas des Nigériens venus travailler en Guinée Équatoriale ; en 1976, le Gouvernement de Nigeria a dû rapatrier ses ressortissants.

Toute l'opposition est persécutée en Guinée Équatoriale, notamment, les membres de l'Alliance Nationale de Restauration Démocratique (ANRD) qui ont été assassinés dans les différents lieux de détentions du pays.

Monsieur le Président,

Le Peuple de Guinée Équatoriale est victime des violations systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Nous sommes venus ici pour vous demander de nous aider à promouvoir et à protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales dans notre pays.

Je vous remercie pour votre attention.

(1) Voir Compte rendu analytique de la 1518^{ème} séance tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 13 mars 1979, à 10 heures